



Post Play Express

Vol.3, No. 10, Juin 2012

DENNIS MCGAVOCK, ARBITRE DE BASKETBALL [WBOA]

La lettre ci-dessous a été soumise par Wes Crymble, Superviseur pour le Manitoba

Le texte qui suit vous est soumis à propos du geste positif posé par Dennis McGavock, un arbitre de WBOA (Winnipeg Basketball Official's Association), le samedi, 21 avril 2012, à l'école secondaire R.B. Russell.

Au cours d'une rencontre de la ligue senior masculine philippine le jour en question, Dennis McGavock a agi rapidement pour aider à réanimer un joueur qui était en arrêt respiratoire.

À un moment donné, un joueur nommé Noel Balbin a éprouvé de la difficulté à respirer et a signalé à son banc qu'il devait être remplacé. Il a mis un genou au sol pour reprendre son souffle et est soudainement tombé à la renverse sur le sol. Le jeu a été interrompu immédiatement et officiels, entraîneurs et joueurs se sont rassemblés autour de lui. Il semblait être victime d'une attaque, car son corps bougeait hors de contrôle et il avait l'écume à la bouche. Dennis a tout de suite dit aux autres de reculer et de laisser passer l'attaque. Cependant, en quelques secondes, le cou et la figure de Noel sont devenus pourpres et Dennis a réalisé qu'il avait arrêté de respirer. Il a réagi immédiatement et a dit au superviseur de la ligue d'appeler le 911. Dennis a commencé les manoeuvres de RCR à la personne. En peu de temps, le joueur a recommencé à respirer et Dennis a continué les manoeuvres de RCR jusqu'à l'arrivée des premiers répondants. Noel a séjourné à l'hôpital une journée ou deux et a été libéré. Deux semaines plus tard, Noel, sa femme, ses enfants et ses petits-enfants sont venus à l'école R.B. Russell pour rencontrer Dennis en personne et le remercier de son intervention rapide pour aider à lui sauver la vie.

Lors de l'incident, Dennis a remarqué que tous paniquaient et criaient: "Il va mourir, il va mourir!" Dennis leur a demandé de reculer et de rester calmes. Après l'événement, quelques joueurs sont venus dire à Dennis qu'ils venaient de suivre un cours de RCR plus tôt dans la semaine et qu'ils étaient honteux d'avoir paniqué et de n'avoir

pas bien réagi à la situation qui se présentait. Tous les gens présents à la rencontre sont venus féliciter et remercier Dennis pour son comportement qui avait sauvé une vie.

Comme assignateur de WBOA, je crois que Dennis devrait être reconnu pour sa réaction rapide et sa volonté de venir en aide à une personne en grave détresse. Dennis arbitre au basketball depuis longtemps. Il est un officiel expérimenté et très respecté qui a démontré sa compétence à gérer son travail d'arbitre depuis plus de 40 ans. Il est un homme qui a toujours fait preuve de fiabilité et d'engagement et a toujours été prêt à aider les autres dans le besoin. Il se consacre profondément à sa famille, sa communauté, son église et son travail.

Comme officiel moi-même dans plusieurs sports depuis 35 ans, j'ai souvent vu et vécu des situations dans lesquelles joueurs, entraîneurs, spectateurs et parents sont rapides pour blâmer et admonester les arbitres lorsque les choses ne vont pas à leur goût. Même lorsque les officiels font un excellent travail, rarement les gens les félicitent-ils. À plusieurs reprises au cours des années, j'ai animé des formations et fait des présentations au Manitoba et à l'extérieur. Je dis souvent aux officiels que, si personne ne leur dit quoi que ce soit pendant et après une rencontre, ils devraient le prendre comme un compliment pour l'effort fourni. Cependant, si jamais quelqu'un se présente après un match et les félicite pour un travail bien fait, ils doivent prendre le compliment et le savourer, car cela ne se produit pas très souvent.

Une caractéristique essentielle de tout excellent officiel est son aptitude à gérer efficacement les situations. Le bon officiel est celui qui connaît et applique les règles correctement, qui travaille fort durant la rencontre, qui se rend en bonne position pour faire l'appel et qui est constant durant toute la partie. Un excellent officiel est celui qui exécute toutes les tâches déjà énumérées et qui GÈRE la rencontre plutôt que de la CONTRÔLER. Dennis McGavock est un excellent officiel et un excellent être humain et, le samedi 12 avril 2012, il a démontré son excellente aptitude à gérer une situation difficile avec calme et d'une manière positive.

Charlie Kurtz
Assignateur, WBOA

Dennis McGavock
Arbitre de basketball, WBOA

Noel Balbin
Joueur, Ligue masculine senior philippine

Hoopla 2012

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SCOLAIRES, STYLE SASKATCHEWAN

Soumis par Dave Werry, Interprète pour la Saskatchewan

En Saskatchewan, les éliminatoires provinciales scolaires commencent en mars. Il y a 14 districts scolaires qui commencent la ronde éliminatoire la première fin de semaine avec les éliminatoires de conférence. La fin de semaine suivante se jouent les éliminatoires régionales afin de déterminer les équipes qui participeront à la fin de semaine de championnat.

Ce qui est unique dans notre cas, gens des prairies, c'est que chaque année, la Saskatchewan High School Athletic Association (SHSAA) organise les championnats en un seul endroit et nomme l'événement HOOPLA. Il existe cinq divisions pour chacun des deux genres. Les divisions 1A à 4A comptent quatre équipes de chaque genre et le 5A huit équipes. Cela représente 48 équipes qui se disputent l'or dans une seule ville pour les championnats Hoopla.

Maintenant, la partie arbitrage. Comme arbitre en chef de la Saskatchewan (SABO), je suis responsable des 27 arbitres qui participent au Hoopla et des 6 évaluateurs nommés pour le tournoi. En collaboration avec la SHSAA, des appels de candidatures sont faits dans chacun des 14 districts pour arbitrer au Hoopla. Une fois les candidatures reçues, SABO et SHSAA se réunissent et choisissent les 27 personnes invitées au tournoi. Pendant les 2¼ journées que durent le tournoi, 54 rencontres sont jouées ce qui représente 108 assignations. Ça commence avec les quarts de finale 5A le jeudi soir et ça se poursuit le lendemain avec les demi-finales dans toutes les divisions et les matchs de consolation de la division 5A. Le tout se termine le samedi avec les rencontres de consolation et les finales pour le bronze et l'or.

Les six évaluateurs et moi-même observons toutes les rencontres et rencontrons les officiels après chacune d'elles. À la fin de chaque journée, nous sept nous rencontrons pour faire les assignations du lendemain. SABO tient aussi son assemblée générale annuelle le samedi matin du Hoopla. SABO est choyée par sa relation étroite avec la SHSAA afin d'améliorer l'arbitrage dans notre belle province. Nous sommes reconnaissants de l'appui reçu de cette organisme durant toute l'année. Nous ne serions pas en mesure d'assurer la partie d'évaluation sans une aide financière de Basketball Saskatchewan qui nous accorde aussi un financement pour nos stages de formation et nos évaluations durant la saison de basketball.

Je souhaite féliciter tous les officiels que nous avons eus à l'événement de cette année. Ils ont tous travaillé très fort et se sont montrés réceptifs aux suggestions faites pour améliorer leur arbitrage. Les évaluateurs ont aussi été partie intégrante du Hoopla cette année. Ils observent plusieurs rencontres, assis sur des banquettes dures et j'apprécie le travail qu'ils font pour aider les officiels de la Saskatchewan à se développer.



Figure 1: Officiels and Évaluateurs du SASK Hoopla



Figure 2: Évaluateur Warren Poncsak avec Scott Mills et Mark Jacobson"parlant de CET APPEL!"



Figure 3: Joani Halvorson



Figure 4: Ian Eaton et Adam Jackson

ÉCRAN ET ROULADE

Soumis par Ted Montgomery, Vice-président de l'ACAB

La technique “écran et roulade” constitue l'une des stratégies les plus souvent utilisées au basketball. Comment mieux arbitrer ce jeu commun?

Commençons par le plus évident: l'écran. Le contact qui peut se produire est règlementé sous l'article 33.7. Le joueur écran doit être stationnaire (dans son cylindre) avec les deux pieds au sol au moment du contact. Si le joueur écran se déplace au moment du contact, il s'agit d'un écran illégal. Le temps et la distance peuvent constituer des éléments à considérer si l'écran est placé hors du champ de vision de l'adversaire.

Si l'écran est légal, la responsabilité du contact incombe au joueur contre qui l'écran est placé. Si l'écran est illégal, la responsabilité du contact incombe au joueur écran. Les officiels doivent juger si le contact lors d'un écran s'élève au niveau d'une faute. C'est-à-dire, s'agit-il de jeu rude ou y a-t-il eu avantage ou désavantage? Si le contact constitue une faute, le joueur responsable doit être sanctionné.

Maintenant, voici où l'écran et roulade s'avère problématique. Les joueurs prennent souvent momentanément une position stationnaire pour faire un écran, puis se déplacent rapidement vers le panier (roulade). Le contact se produit souvent lors de la roulade. Cela provoque un écran illégal. Le joueur écran doit être stationnaire au moment du contact. Le joueur écran ne peut pas non plus rouler de façon à bloquer le chemin d'un adversaire qui tente de contourner l'écran. Il s'agit alors d'un écran mobile.

Vous voulez faire de meilleurs appels? Voyez-le de la façon suivante. Il y a deux phases à l'écran roulade. Observez minutieusement le joueur écran et assurez-vous qu'il soit stationnaire au moment du contact. Assurez-vous que le joueur écran n'a pas déjà commencé sa roulade. Si le contact se produit après le début de la roulade, c'est un écran mobile, donc illégal. Même si le contact commence lorsque alors que le joueur écran est stationnaire, ne lui permettez pas de rouler pour maintenir le contact contre un joueur qui tente de le contourner.

Les écrans illégaux non sanctionnés procurent un net avantage à l'équipe à l'attaque.

CHANGEMENTS AUX RÈGLES POUR 2012

Par Paul Deshaies, Interprète national de l'ACAB

Peu de changements prendront effet à l'automne 2012. La plupart sont des modifications plutôt cosmétiques afin de clarifier ou d'abrégé quelques règles. Les parties du texte surlignées en jaune représentent les changements.

Deux dernières minutes de la quatrième période ou d'une prolongation

Partout dans les règles où cela s'applique, l'expression "dans les deux dernières minutes de la quatrième période ou de chaque prolongation" est remplacée par l'expression "lorsque le chronomètre de jeu affiche 2:00 minutes ou moins dans la quatrième période ou dans chaque prolongation".

ARTICLE 2 TERRAIN

2.4.5 ZONES DES BANCS D'ÉQUIPE

Il doit y avoir quatorze (14) sièges disponibles dans la zone du banc d'équipe pour le personnel du banc d'équipe qui se compose des entraîneurs, des entraîneurs adjoints, des remplaçants, des joueurs exclus et accompagnateurs. Toutes les autres personnes doivent être à deux (2) mètres au moins derrière le banc d'équipe.

Note: Partout dans les règles, l'énumération des personnes faisant partie du personnel du banc d'équipe est remplacée par l'expression collective "personnel du banc d'équipe".

ARTICLE 4 LES ÉQUIPES

4.4.2 Les joueurs ne peuvent pas porter d'équipements (objets) susceptibles de blesser les autres joueurs.

Sont permis:

- Les sous-vêtements (cuissards) qui dépassent des shorts à condition qu'ils soient de la même couleur dominante que les shorts.

ARTICLE 7 ENTRAÎNEURS: FONCTIONS ET POUVOIRS

7.5 Soit l'entraîneur ou l'entraîneur adjoint, mais seulement l'un des deux à n'importe quel moment, est autorisé à rester debout pendant le jeu. Ils peuvent s'adresser aux joueurs verbalement pourvu qu'ils demeurent à l'intérieur de leur zone de banc d'équipe. L'entraîneur adjoint ne s'adressera pas aux officiels.

ARTICLE 9 COMMENCEMENT ET FIN D'UNE PÉRIODE OU DE LA RENCONTRE

9.8 Une période, une prolongation ou la rencontre doivent prendre fin lorsque le signal sonore du chronomètre signalant la fin du temps de jeu retentit. Lorsque le panneau est muni d'un éclairage autour de son périmètre l'éclairage aura préséance sur le son du signal sonore du chronomètre de jeu.

ARTICLE 19 REMPLACEMENT

19.3.1 Seul un remplaçant a le droit de demander un remplacement. Il doit se rendre lui-même (non pas l'entraîneur ou l'entraîneur adjoint) à la table de marque et demander clairement un remplacement, **en faisant avec ses mains le signal conventionnel approprié**, ou s'asseoir sur le siège du remplaçant.

ARTICLE 28 HUIT SECONDES

28.1.2 L'équipe a amené le ballon dans sa zone avant lorsque

- le ballon, qui n'est contrôlé par aucun joueur, touche la zone avant,
- le ballon touche ou est légalement touché par un attaquant qui a les deux pieds **complètement** en contact avec sa zone avant,
- le ballon touche ou est légalement touché par un défenseur qui a une partie de son corps en contact avec sa zone arrière
- le ballon touche un arbitre ayant une partie de son corps en contact avec la zone avant de l'équipe qui contrôle le ballon,
- lors d'un dribble de la zone arrière vers la zone avant, **le ballon et les deux pieds du dribbleur sont complètement** en contact avec la zone avant.

ARTICLE 30 BALLON RETOURNANT EN ZONE ARRIÈRE

30.1 Définition

30.1.1 **Un ballon vivant qui se trouve dans la zone avant d'une équipe** va dans la zone arrière de l'équipe lorsque:

- il touche la zone arrière,
- il touche ou est légalement touché par un attaquant ayant une partie de son corps en contact avec sa zone arrière,
- il touche un joueur ou un arbitre qui a une partie de son corps en contact avec la zone arrière.

30.1.2 Le ballon est considéré comme étant retourné illégalement en zone arrière lorsqu'un joueur de l'équipe qui contrôle le ballon vivant est le dernier à toucher le ballon dans sa zone avant et qu'ensuite ce même joueur ou un coéquipier est le premier à le toucher dans sa zone arrière.

Cette restriction s'applique à toutes les situations se produisant dans la zone avant d'une équipe y compris les remises en jeu. Cependant, cela ne s'applique pas à un joueur qui saute depuis sa zone avant, prend un nouveau contrôle du ballon alors qu'il est encore en l'air et qui retombe ensuite dans la zone arrière de son équipe.

30.2 Règle

Un joueur de l'équipe qui contrôle un ballon vivant **dans sa zone avant** ne doit pas le ramener illégalement dans sa zone arrière.

ARTICLE 33 CONTACT: PRINCIPES GÉNÉRAUX

33.5 Marquer un joueur qui ne contrôle pas le ballon

Lors du marquage d'un joueur qui ne contrôle pas le ballon, les éléments de temps et de distance doivent s'appliquer. Un défenseur ne peut pas prendre position trop près et/ou trop rapidement sur la trajectoire d'un adversaire en déplacement si ce dernier n'a pas suffisamment de temps ou de distance pour s'arrêter ou changer de direction.

La distance est directement proportionnelle à la vitesse de l'adversaire, **jamais moins de un (1) pas normal. et jamais plus de deux pas normaux.**

ARTICLE 43 LANCERS FRANCS

43.3.1 Si un lancer franc est réussi et que la violation est commise par le tireur de lancer franc, le point, s'il est marqué, ne compte pas.

Toute violation par d'autres joueurs qui se produit juste avant, approximativement en même temps, ou après la violation commise par le tireur de lancer franc doit être ignorée.

43.3.3 Si un lancer franc n'est pas réussi et si la violation est commise par:

- **un tireur de lancer franc ou son coéquipier** lors du dernier ou unique lancer franc, le ballon doit être remis aux adversaires pour une remise en jeu dans le prolongement de la ligne des lancers francs à moins que cette équipe ait le droit à une possession ultérieure.

ARTICLE 50 OPÉRATEUR DU CHRONOMÈTRE DES VINGT-QUATRE (24) SECONDES: FONCTIONS

50.4

Éteint, après que le ballon soit devenu mort et le chronomètre de jeu arrêté dans toute période lorsque:

- **il y a un nouveau contrôle de ballon pour l'une ou l'autre équipe et qu'il reste moins de vingt-quatre (24) secondes au chronomètre de jeu .**
- **le chronomètre des vingt-quatre (24) secondes doit être remis à quatorze (14) secondes en zone avant et qu'il reste moins de 14 secondes à faire au chronomètre de jeu.**



PASSEZ UN EXCELLENT ÉTÉ!